

REÇU A LA PRÉFECTURE

25 SEP. 2006

Service instructeur

Service du Développement Economique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2e/99-06

Service consulté

ADT

AIDE DU DEPARTEMENT AUX TERRAINS DE CAMPINGS COMMUNAUX, INTERCOMMUNAUX, ASSOCIATIFS ET PRIVES

Résumé : Il est proposé d'accorder une aide financière de 7 370 € pour l'installation de 2 habitations légères de loisirs (HLL) sur le camping « Les Bouleaux » à RANSPACH.

Le Département intervient de manière significative en faveur de l'hôtellerie de plein air, qui représente au niveau de la Haute Alsace plus de 600 000 nuitées touristiques durant la saison d'été. Les critères en vigueur à ce jour, dans le cadre du B.P 2006, sont pour mémoire les suivants :

Travaux	Taux	Plafonds	Observations
Création, aménagement et modernisation de terrains de camping et aménagements de piscines	20%	Dépense maximum subventionnable sur 4 ans 380 000 € HT	
Installation d'habitations légères de loisirs (HLL) dans l'enceinte d'un camping classé « tourisme », soit d'un parc résidentiel de loisirs pratiquant uniquement la location touristique	20%	Aide maximum 76 000 € sur 3 ans Limité à 35 unités ou 20 % du nombre d'emplacements	Utilisation du bois comme matériau principal. Présentation d'un descriptif justifiant l'intégration paysagère
Installation d'aire de service pour camping-cars	20%	Aide maximum 4 600 € par aire de service	

REÇU A LA PRÉFECTURE
25 SEP. 2006

Dans ce cadre, a été déposée à ce jour la demande de subvention suivante

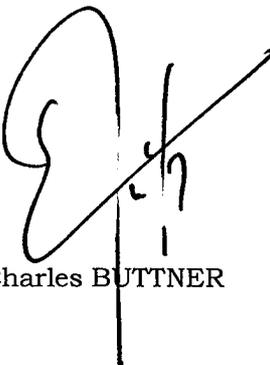
Campings associatifs et privés :

Localisation et bénéficiaire	Descriptif et montant des travaux HT	Subvention
Camping Les Bouleaux Sàrl à RANSPACH	Installation de 2 habitations légères de loisirs 36 855 € HT	7 370€

Considérant l'importance de l'hôtellerie de plein air en Haute Alsace dans la palette de l'offre d'hébergement touristique et de son niveau de prestation, ainsi que la conformité de la demande aux critères en vigueur dans ce domaine à ce jour, je vous propose :

- D'attribuer une subvention de 7 370 € au « Camping Les Bouleaux Sàrl » à RANSPACH ;
- et de prélever la dépense correspondante sur l'enveloppe 80097, chapitre 204, nature 2042, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Camping « les Bouleaux » à RANSPACH.

Description du site

Classé à ce jour en 4 étoiles « Tourisme », le camping «les Bouleaux» est un camping privé, propriété de M. Gabriel SIMON.

Situé à 450 mètres d'altitude, rue des Bouleaux à 200 mètres de la commune de RANSPACH, il est ouvert toute l'année.

Composé de 60 emplacements réservés aux touristes de passage et de 40 emplacements « loisirs » répartis sur un terrain de 2 hectares, il peut accueillir un total de 240 campeurs.

Le camping a déjà bénéficié des aides suivantes du Département :

- 1993 : pour la construction d'un bloc sanitaire accessible aux handicapés, l'installation d'une clôture, l'achat d'un chauffe-eau au gaz et la mise en place d'un système de traitement de l'eau de la piscine, une aide de 4362,33 € correspondant à 30% de l'investissement.
- 1998 : pour des travaux divers, une aide de 49 970,13 € soit 25% de l'investissement.
- 1998 : pour la construction d'un chalet d'accueil, une aide de 6231,66 € soit 25% de l'investissement.
- 1999 : pour l'aménagement d'une piste de quilles, l'installation d'une cuisine, d'un ascenseur pour handicapé et l'isolation de la salle de jeux, une aide de 15 818,57 € soit 25% de l'investissement.
- 2002 : pour des travaux divers d'aménagement, une aide de 4520 € soit 20% de l'investissement.
- 2005 : pour l'installation de 4 chalets en bois de type HLL (habitations légères de loisirs), une aide de 13 310 € soit 20% de l'investissement.
- 2006 : pour des travaux d'isolation et l'installation d'un chauffage dans un bloc sanitaire ainsi que dans des locaux communs, une aide de 5 333 €, soit 20% de l'investissement.

Travaux envisagés

A ce jour, et compte tenu de l'évolution du marché, le propriétaire procède depuis plusieurs années à différents travaux permettant de maintenir une ouverture du site toute l'année. Après des travaux d'isolation et l'installation d'un chauffage dans un bloc sanitaire ainsi que dans des locaux communs, il envisage l'installation de 2 habitations légères de loisirs (HLL) à structure bois.

Le coût total des travaux s'élève à 36 855 € HT et devrait pouvoir bénéficier d'une aide du Conseil Général de 20% de ce montant, soit 7 370 €, selon les critères en vigueur à ce jour.